

Référent.e harcèlement sexuel et agissements sexistes

1 JOUR (7h) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : Référent(e) Harcèlement au CSE, membres du CSE ou de la CSSCT

Objectifs

A l'issue du stage, vous serez capable de :

- ✓ de définir les notins de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes
- ✓ d'identifier les enjeux humains, économiques et juridiques de la prévention
- ✓ de proposer des mesures de prévention du harcèlement sexuel
- ✓ de réagir face à une situation de harcèlement sexuel

Méthodes

- ✓ Exposés didactiques
- ✓ Mise en situation
- ✓ Echanges

Modalités d'évaluation

Des exercices concrets servent d'évaluation des acquis tout au long de la formation.

Modalités de suivi

Dans les 3 mois suivant la formation, un point est établi pour mesurer la mise en œuvre des acquis en milieu professionnel et identifier les nouveaux besoins.



Programme

► Définitions

- Harcèlement sexuel, agressions sexistes, violences sexistes, de quoi parle-t-on ?
- Situer la thématique dans Les Risques Psycho Sociaux

► Les enjeux

- Les impacts sur l'individu
- Les impacts économiques
- Les enjeux juridiques

► Identifier un cas de harcèlement sexuel

- Repérer les signaux d'alerte
- Reconnaître un cas de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes
- Comment accueillir un signalement ?

► Les actions de prévention

- Règlement intérieur ou charte
- Exemples d'actions de prévention et de communication à réaliser dans l'entreprise
- Obligations de l'employeur
- Rôle des différents acteurs internes et externes

► Réagir face à un cas

- Procédure à suivre (méthode et outils)
- Adopter la bonne posture lors de l'entretien avec le "Harceleur" et "Harcelé" potentiels (écoute active, médiation, techniques de questionnement pour relater les faits et proposer un plan d'action)

Coût de la formation

Inter : 320 € net/jour/stagiaire

Lieux et dates 2022

Angers > Jeudi 9 juin
Nantes > Mardi 29 novembre

Parking gratuit (sauf Le Mans) - Sites desservis par les transports en commun.
Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.
Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact référent handicap : Vincent Leprince - Tél : 02 41 88 73 58 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Agrée Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.

Responsable pédagogique : Vincent Leprince 02 41 88 73 58 - v.leprince@cezampdl.fr / Référente administrative : Valérie Dorléans 02 41 87 36 17 - v.dorleans@cezampdl.fr

Inscriptions et calendrier inter-entreprises disponible sur www.cezam.fr